



BACTÉRIES RÉSIDANTES : UNE VRAIE MENACE ?

Partout dans le monde, les infections dues à des bactéries résistantes à un ou plusieurs antibiotiques se multiplient, faisant chaque année de plus en plus de victimes. Pourquoi ? Peut-on contrer ou, au moins, freiner ce phénomène ?

Mark Fishman préside le Novartis Institutes for BioMedical Research. Pour lui, il n'y a pas de doute : « En matière de santé publique, les infections bactériennes résistantes aux antibiotiques seront le fléau de demain ! » Il n'est pas le seul à le penser. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui a publié son premier rapport sur la question en 2014 (1), s'en inquiète. Des bactéries que l'on a traitées pendant des décennies avec certains antibiotiques (E. coli, staphylocoque doré, etc.) n'y réagissent quasi plus.

➤ [Découvrez le dossier complet](#)



L'EUROPE AU CHEVET DES MALADIES RARES

Les réseaux européens de référence (ERN) poursuivent un objectif à la fois simple et ambitieux : fédérer et coordonner les meilleurs spécialistes de maladies rares. Ce qui ne va pas toujours sans mal...

Un citoyen européen atteint d'une maladie rare (1) n'a pas forcément accès aux meilleurs spécialistes de sa pathologie dans son pays ou a du mal à les localiser. Ce qui pose des problèmes, tant pour la diagnostiquer que pour la prendre en charge. Certes, des accords bilatéraux existent entre tels pays, tels hôpitaux, tels services, tels médecins... Par exemple, ne disposant pas (encore) d'appareil de protonthérapie, la Belgique envoie chaque année plusieurs patients atteints de cancer en France ou en Allemagne pour qu'ils puissent bénéficier de ce traitement de pointe.

➤ [Découvrez le dossier complet](#)



UN DIAGNOSTIC DEPUIS L'AUTRE CÔTÉ DU MONDE

SIOPEL est un bel exemple de ce que les nouvelles technologies peuvent faire pour améliorer le diagnostic et la prise en charge d'une maladie rare. Comment ? Grâce à une communauté internationale d'experts !

À l'origine, la Société Internationale d'Oncologie Pédiatrique – Epithelial Liver tumor study group (SIOPEL) a été créée en 1987 par un groupe d'experts qui souhaitaient mettre sur pied un réseau international de médecins spécialistes des cancers du foie chez l'enfant. Il faut savoir que les tumeurs hépatiques pédiatriques sont rares : à peine un nouveau cas par an en Belgique.

➤ [Découvrez le dossier complet](#)

DERMATOLOGIE

Un site qui démange !



Les piqûres d'ortie sont un parfait exemple d'urticaire : une éruption cutanée, souvent accompagnée de désagréables démangeaisons. Mais il n'y a pas que les plantes qui peuvent être urticantes ! Allergies alimentaires, infections, médicaments, chaud ou froid et d'autres facteurs encore peuvent aussi provoquer de l'urticaire. Si quasi tout le monde en a eu au moins une fois dans sa vie, certaines personnes en souffrent de façon chronique. Ce qui constitue une (grosse) gêne au quotidien. Symptômes, causes, test, vidéo explicative, traitements, conseils de prévention... Rendez-vous sur le [nouveau site belge](#) entièrement dédié à l'urticaire !

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Des médicaments pour le Tiers-Monde



Au niveau mondial, près de 75% des décès causés par les maladies non contagieuses (diabète, cancers, etc.) surviennent dans les pays en voie de développement. En cause : un faible accès aux soins et aux traitements. Face à cette situation, [Novartis](#) et [Sandoz](#) proposent depuis peu 15 médicaments, à 1\$ le mois de traitement, pour traiter des maladies cardiovasculaires, le diabète, les infections respiratoires ou le cancer du sein. Le Kenya, l'Ethiopie et le Vietnam sont les premiers à bénéficier de ce programme qui, à terme, pourrait s'étendre à une trentaine de pays.

PHARMA

Objectif : transparence !



Nombreux sont ceux et celles qui s'interrogent sur les liens financiers qui peuvent exister entre, d'une part, l'industrie pharmaceutique et, d'autre part, les professionnels de la santé (hôpitaux, médecins, etc.). Autrement dit, la première est parfois suspectée d'influencer les seconds qui, par conséquent, ne seraient plus neutres et indépendants... Pour en finir avec les abus du passé et mettre les choses au clair, une [plateforme accessible](#) au grand public a été mise sur pied. Elle permet de vérifier si un professionnel de la santé est rémunéré par une firme pharmaceutique et, si oui, dans quelle mesure. La première publication des données de 2015 est attendue en juin 2016.